



RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 16 JUIN 2020

ÉDITO

Chères Consœurs, Chers Confrères,

L'Assemblée Générale est le moment de partager avec vous les éléments-clés de l'activité de votre mutuelle en 2019 ainsi que de commenter l'avancement des projets majeurs de l'entreprise.

2019 aura été un exercice dédié à la modernisation de l'entreprise, de ses outils, de ses process et de son image, sous l'impulsion d'un nouveau management.

Le redéploiement de l'entreprise, appelé de mes vœux l'an dernier, a commencé mais nos fondamentaux restent intangibles : une indépendance totale vis-à-vis des assureurs, une gouvernance faite uniquement d'intermédiaires, une expertise de 90 ans dans la RC Professionnelle des intermédiaires d'assurance et financiers et une robustesse financière confirmée, gage de pérennité pour un assureur de risques longs, évoluant dans des environnements macro-économique, réglementaire et financier des plus instables. Le changement dans la continuité en quelque sorte...

Sur le plan de l'offre, l'exercice 2019 a été marqué par l'inclusion au 1^{er} janvier 2019 d'une couverture des risques Cyber dans les contrats de tous nos sociétaires et ce, sans cotisation supplémentaire. L'autre temps fort a été le lancement de notre nouveau contrat « CGPA PRO », le premier contrat de RC Professionnelle totalement « DDA compatible », différenciant les activités réglementées des autres activités et proposant un mix de garanties adapté aux besoins des différents types d'intermédiaires : agents, courtiers, CIF, IOBSP... Dès le 1^{er} janvier 2020, nous avons donné le bénéfice de ces enrichissements de garanties à la totalité de nos sociétaires, une nouvelle fois sans cotisation supplémentaire.

Autre élément central de notre offre : la formation et la prévention que nous avons continué d'enrichir pour faire face aux besoins croissants de nos sociétaires dans le contexte réglementaire que l'on sait.

Concernant les ressources de l'entreprise, 2019 a aussi été l'année du lancement de notre nouveau projet informatique avec sa nécessaire dimension digitale, de la revitalisation de notre fonction commerciale, de la modernisation de notre image et par ailleurs d'un renouvellement d'une partie de nos ressources humaines.

Forts de la confiance de nos partenaires historiques, AGEA et Planète CSCA, nous abordons 2020 avec espoir et confiance dans l'efficacité des investissements consentis pour encore mieux servir nos sociétaires et les voir plus nombreux nous rejoindre.

À nouveau cette année, notre Assemblée Générale se tiendra à la Maison de la Chasse et de la Nature, où je serai heureux de vous rencontrer avec mes Collègues du Conseil d'Administration et Sylvain RIVET, notre Directeur Général.

Bien fraternellement

Xavier BATAILLE
Président du Conseil d'Administration

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020

EN BREF	6
1. ACTIVITÉ ET COMMENTAIRES	7
1.1 Les cotisations - Gestion du portefeuille	8
1.2 Les sinistres	10
1.3 Les frais généraux	12
1.4 La réassurance	14
1.5 Les placements financiers	15
1.6 Les résultats	16
2. ACTUALITÉ DE CGPA	17
2.1 Actualité opérationnelle	18
2.2 Solidité financière – Marge de solvabilité	20
2.3 Notation financière	20
2.4 Fiscalité	20
3. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CGPA	21
3.1 Commentaires sur les résultats consolidés arrêtés au 31 décembre 2019	22
3.2 Activités des filiales	23
3.3 Évènements survenus après la clôture de l'exercice	25
3.4 Activités en matière de recherche et développement	25
3.5 Perspectives du Groupe	26
4. GOUVERNANCE	27
4.1 Les membres de l'organisme d'administration, de supervision et de contrôle de CGPA et de ses filiales	28
4.2 La Commission de conciliation	30
5. RÉOLUTIONS	31
6. CGPA, UNE ENTREPRISE CITOYENNE	33
7. ÉTATS FINANCIERS	36
7.1 Bilan et Compte de résultat des Comptes sociaux de CGPA	37
7.2 Bilan et Compte de résultat des Comptes consolidés du Groupe CGPA	41
8. ANNEXES	46

RÉSULTATS 2019

LES COTISATIONS

Le chiffre d'affaires 2019 avant ristourne s'élève à 33 244 K€ et affiche une baisse de 1 %, résultant de la consolidation dans le secteur de l'intermédiation (rachat et regroupement de cabinets). Il se compose des primes émises nettes d'annulations (34 394 K€) et de la variation des Primes Acquisées Non Emises (-1 150 K€).

Les primes émises après ristourne représentent 28 784 K€.

LA RISTOURNE

Le Conseil d'Administration réuni le 19 décembre 2019 a décidé de maintenir la ristourne à 15 % du montant de la prime RC Professionnelle, compte tenu du bon déroulement des sinistres des exercices antérieurs.

LES PLACEMENTS FINANCIERS

Le résultat financier est passé de 11 838 K€ en 2018 à 4 895 K€ en 2019, soit une diminution de 6 943 K€.

Pour mémoire en 2018 CGPA avait réalisé d'importantes plus-values de cession (8 503 K€), alors qu'en 2019, celles-ci ont affiché un produit de 1 502 K€.

LES SINISTRES

La sinistralité de l'année 2019 est en augmentation par rapport à celle de l'exercice 2018. Cette hausse provient essentiellement de la RCP, et plus particulièrement de la sinistralité dite grave.

La charge brute totale à l'inventaire de l'exercice courant s'élève à 49 418 K€, en hausse de 11,4 % par rapport à 2018.

LES FRAIS GÉNÉRAUX

Les frais généraux sont stables passant de 7 308 K€ en 2018 à 7 300 K€ en 2019.

LES RÉSULTATS

Le résultat comptable de l'exercice 2019 avant impôt s'élève à 15 256 K€.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices est de 6 704 K€.

Le résultat net après impôt s'élève donc à 8 552 K€, contre 14 403 K€ en 2018, qui avait bénéficié d'une absence d'IS résultant de la baisse du stock de plus-values latentes enregistrée.

ACTIVITÉ ET COMMENTAIRES

1.1 LES COTISATIONS - GESTION DU PORTEFEUILLE

1.2 LES SINISTRES

1.3 LES FRAIS GÉNÉRAUX

1.4 LA RÉASSURANCE

1.5 LES PLACEMENTS FINANCIERS

1.6 LES RÉSULTATS

1.1 LES COTISATIONS - GESTION DU PORTEFEUILLE

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET RÉGLEMENTAIRE

Sur le plan économique, le fait majeur est sans conteste la baisse accrue des taux obligataires, nourrie de la réticence des Banques Centrales à infléchir les politiques accommodantes lancées post-2008... et de leurs craintes d'handicaper des taux de croissance nationaux, généralement étiques. Cette réalité commence à susciter des velléités de rééquilibrage technique, tant chez les réassureurs que chez les assureurs « long-tail », Vie ou Responsabilité Civile.

Les incertitudes sociales, politiques et géopolitiques s'amoncellent dans la quasi-totalité des pays, et voilà qu'un virus inconnu vient secouer le pays-moteur de la croissance mondiale... Paradoxalement, les marchés de plus en plus autoréférentiels vivent leur vie en marge des réalités macro-économiques. Ainsi l'environnement de 2019 était-il beaucoup plus anxiogène que celui de 2018, et pourtant les valorisations des actions, des taux fixes gouvernementaux, du crédit et de l'immobilier

de qualité se sont envolées... A l'inverse, dans des conditions macro meilleures, 2018 a été une année de purge côté actions.

Sur le marché de la Responsabilité Civile, les incertitudes générées par le feuilleton du Brexit ont accru le manque d'appétit de bon nombre de Syndicats des Lloyd's pour la RC Professionnelle, ce qui entretient les espoirs d'un redressement des taux de souscription sur le continent, mouvement déjà engagé à Londres et à Dublin.

Du côté réglementaire, nous n'avons pas connu de révolution ; le seul élément notable étant l'engagement du régulateur européen de mieux coordonner les efforts des autorités nationales afin que des avanies du type de la LPS Construction aient une probabilité de survenance réduite au futur.

Enfin la consolidation du marché du courtage français se poursuit et s'amplifie.

DONNÉES CGPA

L'activité de CGPA en 2019 aura été marquée par les conséquences de la consolidation des intermédiaires déjà évoquée et son contingent d'internationalisation croissante côté courtage. La dynamique commerciale relancée en 2019 doit s'amplifier, entretenue par les conséquences positives du lancement de notre nouveau produit.

COTISATIONS

Le chiffre d'affaires avant ristourne est en diminution de 1,0 %, à 33 244 K€ en 2019 contre 33 583 K€ en 2018.

Le total des primes émises nettes d'annulation (hors ristourne) se monte à 34 394 K€. Cela représente une hausse de 1,4 % par rapport à celui de 2018 qui s'élevait à 33 929 K€.

La variation des Primes Acquis Non Emises (PANE) est de -1 150 K€ contre -346 K€ en 2018. Cette variation en fin d'exercice s'explique par l'absence de provision pour régularisation suite à l'approbation par l'Assemblée Générale de juin 2019 de la résolution portant sur la modification des modalités de calcul des cotisations annuelles.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE LES TROIS FAMILLES DE GARANTIES

EN MILLIERS D'EUROS	RÉEL au 31-12-2019				RÉEL au 31-12-2018				Évolution 2018-2019
	RC	GF	PJ	Total	RC	GF	PJ	Total	
Primes émises nettes d'annulations	31 507	2 623	264	34 394	30 977	2 680	272	33 929	1,4 %
Variation des PANE	-1 176	19	7	-1 150	-334	2	-14	-346	232,4 %
Chiffre d'Affaires AVANT RISTOURNE	30 331	2 642	271	33 244	30 643	2 682	258	33 583	-1,0 %
Ristourne	-4 084	-342	-34	-4 460	-4 151	-362	-37	-4 550	-2,0 %
Chiffre d'Affaires APRÈS RISTOURNE	26 247	2 300	237	28 784	26 492	2 320	221	29 033	-0,9 %
Variation des primes non acquises	183	8	-0	191	88	14	2	104	83,0 %
Primes acquises brutes	26 430	2 308	237	28 974	26 580	2 334	223	29 137	-0,6 %

Le principe d'attribution d'une ristourne au titre d'un exercice a été envisagé avant la fin de l'exercice concerné. Le Conseil d'Administration s'est donc réuni le 19 décembre 2019, et au vu des résultats prévisionnels de la société, bonifiés par le bon déroulement des sinistres des exercices antérieurs, a décidé l'attribution d'une ristourne à hauteur de 15 % du montant de la Prime RC Professionnelle, soit un montant prévisionnel de 4 460 K€. Cette ristourne a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2019.

Cette décision est un engagement fort de votre Conseil d'Administration, qui a considéré que CGPA devait continuer à contribuer, quand les résultats le lui permettent, à la maîtrise de ses tarifs et donc des charges de ses sociétaires.

Le chiffre d'affaires après ristourne est en diminution de 0,9 %, et s'élève à 28 784 K€, contre 29 033 K€ en 2018.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE

Le nombre de contrats en portefeuille au 31 décembre 2019 est en recul (-1,5 %) par rapport à fin 2018. Cette baisse résulte notamment du mouvement continu de consolidation du marché des Intermédiaires d'assurance. Il s'élève ainsi à 12 488 contrats, dont 9 278 pour les Agents Généraux, 2 526 pour les Courtiers, et 684 pour les Intermédiaires en finance.

1.2 LES SINISTRES

DONNÉES CGPA

RAPPEL ET PRÉCISION CONCERNANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PROVISIONNEMENT EN 2019

La règle de prudence qui prévaut nous conduit à maintenir, conformément aux dispositions du Code des assurances, pour chaque sinistre l'évaluation au niveau du montant de la réclamation et des garanties d'assurance correspondantes, dès lors que la garantie est acquise et que nous ne disposons pas d'éléments certains nous permettant d'arbitrer différemment le dossier.

LES SINISTRES RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE (DONNÉES BRUTES, AVANT IMPACT DE LA RÉASSURANCE)

La sinistralité de l'exercice 2019 a connu une hausse de 13,1 % de la charge globale en RC Professionnelle.

En nombre, nous constatons également une augmentation de 8,6 % des déclarations par rapport à 2018. Cette hausse concerne les sinistres « non graves » avec une progression de 11,7 %.

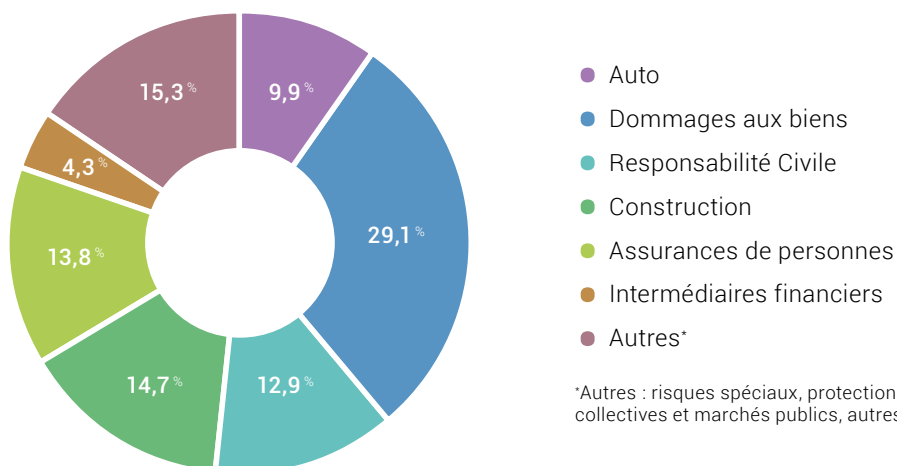
Il convient de noter que les déclarations de sinistres en Construction ont toujours un poids sensiblement élevé en nombre dans le total des déclarations : 14,7 % en 2019, 18,6 % en 2018 contre 7,3 % en 2017.

La charge de l'exercice courant 2019, avant écritures d'inventaire mais y compris les chargements de gestion, s'élève à 47 008 K€ contre 41 558 K€ en 2018. A noter que 9 % des dossiers (contre 12 % en 2018) représentent 70 % de cette charge avec une progression régulière de ce taux.

LES SINISTRES GARANTIE FINANCIÈRE (DONNÉES BRUTES, AVANT IMPACT DE LA RÉASSURANCE)

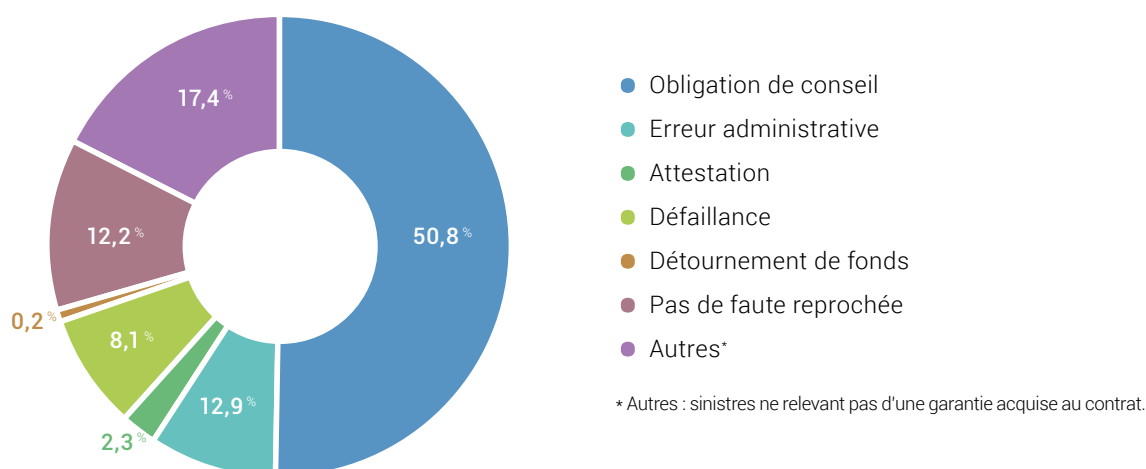
La charge globale de la sinistralité en Garantie Financière sur exercice courant est nulle en 2019 contre une charge de 208 K€ en 2018.

LA NATURE DES SINISTRES DÉCLARÉS EN 2019, C'EST-À-DIRE LE DOMAINE CONTRACTUEL À L'ORIGINE DE LA MISE EN CAUSE, SE RÉPARTIT COMME SUIT :



*Autres : risques spéciaux, protection juridique, assurances collectives et marchés publics, autres natures.

LA CAUSE DES SINISTRES DÉCLARÉS EN 2019, C'EST-À-DIRE LE TYPE DE MISE EN CAUSE, SE RÉPARTIT COMME SUIT :



CHARGE GLOBALE TOUTES GARANTIES TOUS EXERCICES

L'exercice est marqué par une baisse de 22,5 % de la charge globale des sinistres toutes garanties tous exercices.

Avant écritures d'inventaire mais y compris les chargements de gestion, la charge sinistres tous exercices s'établit à 6 841 K€ en 2019 contre 7 681 K€ en 2018.

La provision constituée pour tenir compte des garanties subséquentes de dix ans que nous délivrons au sein de notre contrat est en légère baisse. Elle est ainsi passée à 4 269 K€, contre 4 805 K€ en 2018.

En conséquence, la charge totale tous exercices, après intégration des variations des provisions, au titre des exercices antérieurs et des écritures d'inventaire mais avant impact de la réassurance, est de 5 015 K€, contre 6 474 K€ en 2018.

PRÉVENTION / FORMATION

Depuis toujours, CGPA considère que la sensibilisation de ses sociétaires aux bonnes pratiques professionnelles est au cœur de son objet social et de son activité.

Par l'intermédiaire de sa filiale SAPA, CGPA s'est dotée en 2014 d'une structure de formation indépendante. Cette structure a pour vocation de proposer aux intermédiaires d'assurance une offre de formation professionnelle sur mesure, toujours orientée vers la prévention des risques et les bonnes pratiques professionnelles et dont les contenus sont alimentés par 90 années d'expérience de mises en cause de la RC professionnelle d'intermédiaires.

Nos sessions de formation ont ainsi été organisées dans toute la France en 2019, tant pour les Agents Généraux que pour les Courtiers clients et leurs collaborateurs. Ce dispositif présentiel se complète désormais de la plateforme cgpacampus.fr lancée en 2018,

dont les modules se sont enrichis en 2019.

Ainsi nous aidons nos sociétaires à respecter les nouvelles contraintes réglementaires en matière de formation continue de leurs collaborateurs, induites par la Directive sur la Distribution d'Assurances depuis le 23 février 2019.

Ces actions, légitimées par l'expérience et l'expertise reconnues de CGPA dans son activité, visent, à partir de bases jurisprudentielles et de cas concrets, à prévenir les situations susceptibles de provoquer chez nos sociétaires la mise en cause de leur Responsabilité Civile Professionnelle.

CGPA a également poursuivi le partenariat avec le groupe FIDROIT initié en 2016, en mettant à disposition de ses sociétaires l'outil KLIRA, leur permettant d'accéder gratuitement à une base de données patrimoniale professionnelle, complète et dynamique, directement depuis leur espace personnel.

CGPA CONSEILS

Diffusée à tous nos sociétaires depuis juin 2012, la revue CGPA Conseils a poursuivi en 2019 sa parution pour la 7^e année consécutive.

Unique par sa capacité à donner la parole à toutes les familles de l'intermédiation, et reconnue pour la qualité des articles et études techniques relatifs à l'intermédiation, elle est le reflet de l'importance accordée par CGPA aux actions de prévention et d'information sur les bonnes pratiques professionnelles.

Les articles de fond, qu'ils traitent de l'actualité juridique ou réglementaire de la profession, comme les cas d'analyses de jugements extraits de notre « jurisprudence » interne, sont autant d'outils que CGPA met à la disposition de ses sociétaires pour les accompagner dans la pratique de leur métier.

CGPA NEWS

Lancée en avril 2014 en complément de sa revue semestrielle, la newsletter de CGPA est adressée chaque mois à ses sociétaires. CGPA souhaite avec cette lettre partager son regard sur l'actualité du monde de l'intermédiation, et appuyer ainsi sa démarche de sensibilisation aux actualités techniques et réglementaires et aux bonnes pratiques afin de limiter les risques professionnels.

En plus d'apporter meilleure visibilité et compréhension des garanties proposées, CGPA News permet de partager les temps forts de la vie de CGPA, ou encore de faire part de sa présence lors des rencontres, événements et ateliers organisés tout au long de l'année avec les professionnels du secteur.

1.3 LES FRAIS GÉNÉRAUX

En 2019, les frais généraux sont stables, -0,1 % par rapport à ceux constatés fin 2018, soit -8 K€. Les tableaux ci-après indiquent le détail de nos frais de gestion.

FRAIS GÉNÉRAUX PAR NATURE

EN MILLIERS D'EUROS	31-12-2019	31-12-2018	Évolution 2018-2019
Frais de personnel	3 219	3 095	4,0 %
Impôts et taxes	196	450	-56,6 %
Travaux, fournitures et services extérieurs	2 265	2 086	8,6 %
Frais divers de gestion	1 370	1 466	-6,5 %
Dotations aux amortissements	250	211	18,7 %
TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX	7 300	7 308	-0,1 %

Par poste, on observe toutefois des variations ; ci-après le détail de celles-ci :

► **Frais de personnel : en hausse de 4,0 %, soit +124 K€ :**

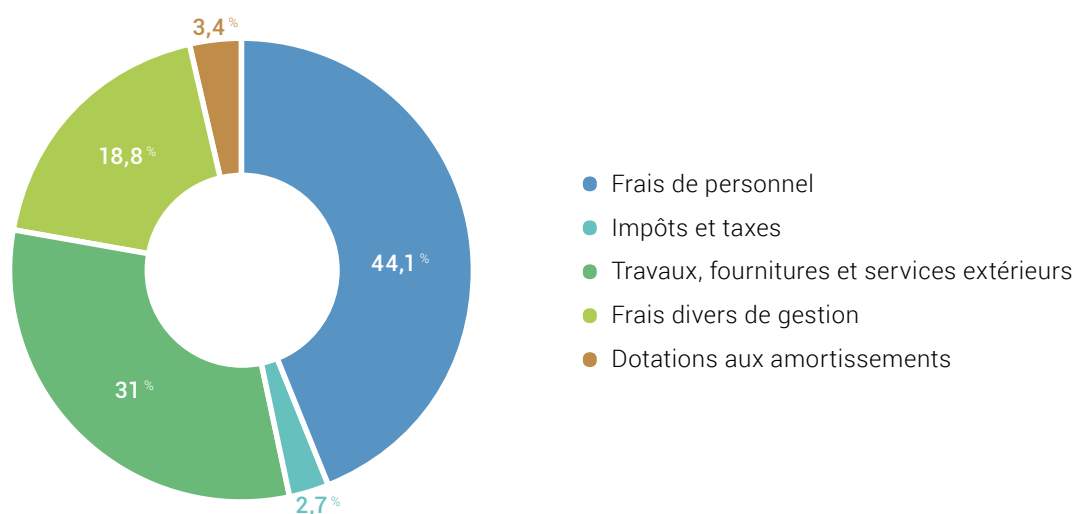
- variation des salaires entre les entrants et les sortants, « économie » de 101 K€ ;
- la baisse de la refacturation de CGPA vers SAPA en 2019, coût 130 K€ ;
- variation des salaires 2018-2019, coût 76 K€.

► **Impôts et taxes :** en baisse de 56,6 % par rapport à fin décembre 2018, soit -254 K€. Cette variation correspond principalement à une baisse du provisionnement de la CVAE au 31-12-2019 (calcul de la taxe établi sur la base du résultat prévisionnel pour 2019).

► **Travaux, fournitures et services extérieurs :** en hausse de 8,6 % soit +179 K€. Cette hausse provient essentiellement des frais d'honoraires.

► **Frais divers de gestion :** en baisse de 6,5 % soit -96 K€.

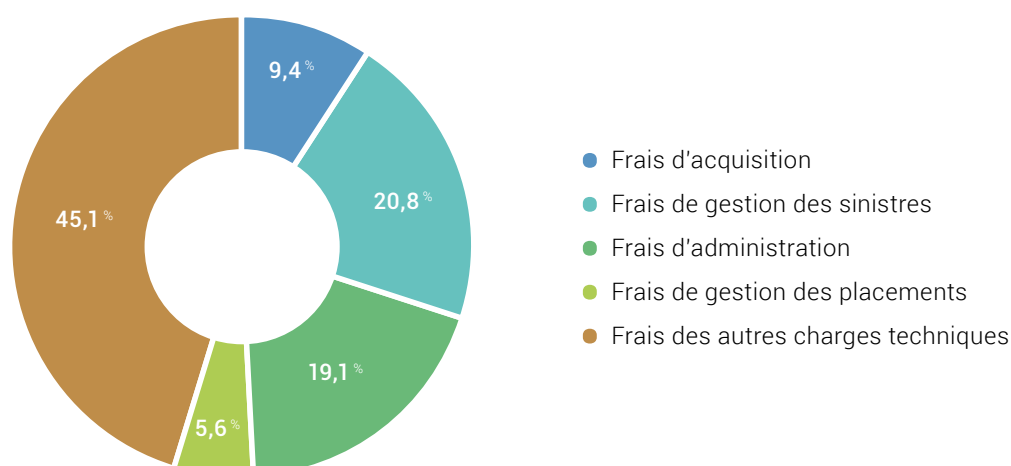
RÉPARTITION DES FRAIS GÉNÉRAUX PAR NATURE



FRAIS GÉNÉRAUX PAR DESTINATION

EN MILLIERS D'EUROS	31-12-2019	31-12-2018	Évolution 2018-2019
Frais d'acquisition	686	710	-3,3 %
Frais de gestion des sinistres	1 518	1 509	0,5 %
Frais d'administration	1 394	1 454	-4,2 %
Frais de gestion des placements	408	348	17,3 %
Frais des autres charges techniques	3 294	3 287	0,2 %
TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX	7 300	7 308	-0,1 %

RÉPARTITION DES FRAIS GÉNÉRAUX PAR DESTINATION



DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de la circulaire de la Fédération Française des Assurances, les informations relatives aux délais de paiements excluent les opérations liées aux contrats d'assurance et de réassurance.

À la clôture, il n'existe aucune dette ou créance échue.

1.4 LA RÉASSURANCE

ENVIRONNEMENT

Au-delà d'une pression tarifaire à la hausse pour tous les risques longs, compte tenu du niveau des taux obligatoires et une attention soutenue aux résultats techniques des programmes proposés, il est cependant très difficile de dégager des tendances claires dans les renouvellements au 1^{er} janvier 2020, tant les conditions ont différé selon les pays, les risques et les cédantes.

Les sources d'anxiété des réassureurs sont multiples : le niveau de provisionnement des cédantes, les risques émergents, le changement climatique et ses conséquences en termes de catastrophes naturelles.

Un durcissement des taux et des politiques d'acceptation est désormais plus que probable, motivé par l'aggravation des estimations du coût des catastrophes naturelles survenues en 2017

et 2018, les incertitudes liées aux conséquences du réchauffement climatique et la montée en puissance de la sinistralité Cyber, dans un contexte de prise de conscience généralisée du besoin de se protéger par les acteurs économiques.

Sur ce dernier point, les thématiques essentielles continueront d'être l'applicabilité aux risques Cyber des exclusions pour guerre ou terrorisme, l'augmentation des fréquences de sinistres et le traitement des garanties Cyber « silencieuses », avec une volonté croissante des réassureurs que l'exposition Cyber des cédantes soit isolée dans des couvertures spécifiques.

Mais la diminution ou non des capacités disponibles restera le juge de paix...

EN CE QUI CONCERNE CGPA

Dans un contexte de lancement de notre nouveau contrat de RC Professionnelle fin 2019, nous avons souhaité renouveler par anticipation notre programme de réassurance, reconduisant l'ensemble de nos protections dans un traité triennal 2020-2022. Ce placement s'est effectué aux mêmes conditions que les années précédentes, malgré les pressions exercées par certains de nos co-réassureurs.

Les résultats de la réassurance se traduisent pour CGPA par une charge de 5 248 K€ en 2019, en baisse par rapport à 2018. Les primes cédées sont en hausse à 16 910 K€ (+5,3 %), dont 1 008 K€ de primes cédées sur le traité quote-part Cyber. Les sinistres cédés sont en nette augmentation à 6 729 K€ (+393,1 %).

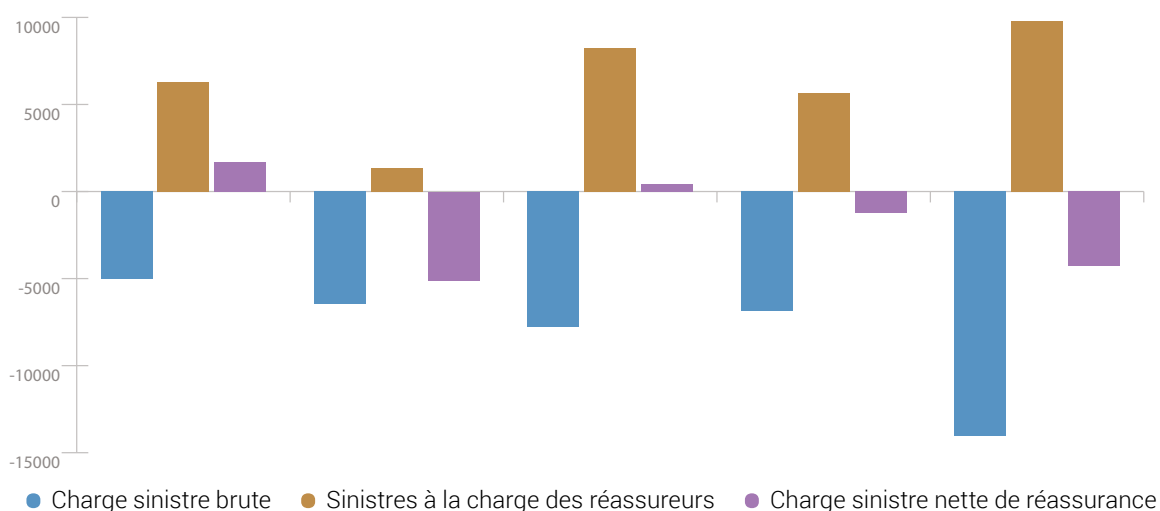
Bien que les liquidations d'exercices anciens soient en hausse comparées à celles de 2018, la charge sinistre cédée sur les exercices antérieurs est équivalente à celle observée en 2018 (23 252 K€ contre 23 756 K€ en 2018).

ÉVOLUTION DE LA CHARGE DE SINISTRE

EN MILLIERS D'EUROS	Réel 2019	Réel 2018	Réel 2017	Réel 2016	Réel 2015
Charge sinistre brute*	5 015	6 474	7 776	6 850	14 056
Charge sinistre cédée	-6 729	-1 364	-8 226	-5 640	-9 777
CHARGE SINISTRE NETTE DE RÉASSURANCE	-1 714	5 109	-450	1 209	4 279

signe (-) = produit

*Charge sinistre hors frais de gestion des sinistres



1.5 LES PLACEMENTS FINANCIERS

Les performances de l'ensemble des classes d'actifs de CGPA (+ 8,62 % au global, hors participations) se sont alimentées d'un alignement de planètes rare en 2019 :

- ▶ Une baisse des taux obligataires (baisse de +0,71 % à +0,12 % pour le 10 ans).
- ▶ Une baisse des « spreads », favorisant la valorisation du Crédit.
- ▶ Une envolée du CAC 40 (+26,4 %).
- ▶ Un marché immobilier toujours porteur dans le Quartier Central des Affaires parisien.

L'ensemble des classes d'actifs composant le portefeuille se sont ainsi valorisées, permettant au stock de plus-values latentes d'approcher les 130 M€ et d'effacer l'héritage douloureux de l'exercice 2018.

L'exercice 2019 aura été dédié à la rationalisation de notre portefeuille d'actifs et de gestionnaires en liquidant les investissements insignifiants et à la préparation de l'atterrissage de notre structure d'actifs vers l'allocation stratégique définie par le Conseil d'Administration en fin d'exercice précédent. En effet, en ces temps de taux obligataires durablement bas, nous nous devons d'aller chercher de la valorisation à long terme en accordant une part plus importante aux « real assets » : immobilier et actions, tout en diminuant un niveau de trésorerie important. Par ailleurs, cette évolution induit une congruence actif-passif améliorée. Les premiers mois de 2020 verront ainsi se concrétiser ces investissements sélectionnés en 2019.

RÉSULTAT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2019

Le résultat financier est passé de 11 838 K€ en 2018 à 4 895 K€ en 2019, soit une diminution de 6 943 K€.

Pour mémoire en 2018 CGPA avait réalisé une

plus-value de 8 503 K€ suite à la cession d'un fonds dédié orienté dettes souveraines.

En 2019, le rachat des parts de fond d'obligations convertibles et des deux fonds de dettes émergentes a permis de réaliser une plus-value de 1 502 K€.

PORTEFEUILLE D'ACTIFS EN VALEUR DE MARCHÉ ET VALEUR NETTE COMPTABLE

	2019			2018		
	Valeur Nette Comptable en milliers d'euros	Valeur de marché	Poids %	Valeur Nette Comptable en milliers d'euros	Valeur de marché	Poids %
Obligations	204 554	246 893	55,1 %	192 979	225 051	55,7 %
Actions	17 063	38 428	8,6 %	17 074	31 123	7,7 %
Immobilier	23 266	33 663	7,5 %	21 853	23 730	5,9 %
Participations	4 288	59 757	13,3 %	4 288	61 689	15,3 %
Autres actifs	38	206	0,0 %	4 093	5 186	1,3 %
Trésorerie	68 815	68 810	15,4 %	57 415	57 406	14,2 %
TOTAL PORTEFEUILLE	318 023	447 757	100 %	297 702	404 184	100 %

1.6 LES RÉSULTATS

Le résultat comptable avant impôt est de 15 256 K€.

Le résultat net après impôt ressort à 8 552 K€.

Le report à nouveau de l'exercice précédent était de 6 989 K€.

Il en résulte un montant disponible de 15 542 K€.

Il sera proposé, après affectation de 8 600 K€ à la « réserve pour éventualités », de maintenir le solde dans le compte de report à nouveau.

Le report à nouveau sera alors de 6 942 K€.

ACTUALITÉ DE CGPA

2.1 ACTUALITÉ OPÉRATIONNELLE

2.2 SOLIDITÉ FINANCIÈRE - MARGE DE SOLVABILITÉ

2.3 NOTATION FINANCIÈRE

2.4 FISCALITÉ

2.1 ACTUALITÉ OPÉRATIONNELLE

L'exercice 2019 aura été un exercice d'investissement dans de nombreux domaines : les ressources humaines de CGPA, les outils de gestion, l'offre d'assurance et de services et enfin l'image.

LES RESSOURCES HUMAINES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, CGPA a changé en douceur de direction générale. Cette évolution s'est accompagnée de changements-clés dans l'organisation de l'entreprise : la création d'un pôle Prospection au sein du service Souscription et une succession importante à la tête de l'Indemnisation. Ces renouvellements de ressources « métier » ont été complétés de renforcements des fonctions-support en matière de Contrôle Interne et d'Actuariat, ces derniers mouvements intervenant fin 2019 et début 2020.

Enfin les responsabilités des fonctions-clés Actuariat et Gestion des Risques ont elles aussi été renouvelées.

LES OUTILS DE GESTION ET LA DIGITALISATION

Le projet AURA a été lancé en début d'exercice 2019 ; il vise à remplacer d'ici fin 2020 la plateforme informatique actuelle de gestion des contrats et des clients en intégrant une dimension digitale, source majeure de facilitation et de simplification de l'expérience-client (signature électronique et Questionnaire Proposition digitalisé notamment). Ce changement d'outil s'accompagnera dans les prochains mois d'une modernisation des applicatifs périphériques : indemnisation, extranet clients et site internet cgpa.fr.

UNE OFFRE CYBER QUI ÉVOLUE

Comme annoncé l'année dernière, CGPA a inclus dans les contrats Responsabilité Civile Professionnelle de tous ses sociétaires à effet du 1^{er} janvier 2019 une couverture des risques Cyber de 500 K€, sans cotisation supplémentaire ni questionnaire de souscription.

Cette expérience d'une année nous a convaincus du bien-fondé de notre décision : les risques Cyber se matérialisent de plus en plus fréquemment, y compris dans des entreprises de taille modeste, ce qui alimente une maturité croissante chez nos sociétaires face à cette réelle menace. Au fil des mois, nous observons ainsi une hausse du nombre de déclarations.

Afin d'épouser au mieux les besoins exprimés par certains sociétaires, nous avons créé à l'automne 2019 deux options supplémentaires pour notre couverture Cyber qui peuvent être souscrites à la demande avec des capitaux garantis de 1,25 M€ ou 2,5 M€ (au regard des 500 K€ de la garantie-socle incluse dans tous nos contrats).

Parallèlement, nous sommes en train d'étudier des services supplémentaires du type « autodiagnostic sécurité Cyber » qui pourraient venir compléter notre palette de services de prévention.

LE PREMIER CONTRAT DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE « DDA – COMPATIBLE »

Depuis l'adoption en février 2016 de la Directive sur la Distribution d'Assurances (et avant même sa transposition en droit français en mai et juin 2018), CGPA a travaillé à une adaptation de son offre de RC Professionnelle aux novations apportées par ces nouveaux textes, notamment en matière de la protection de la clientèle.

Ces trois années d'analyse ont abouti en fin d'exercice 2019 au lancement de CGPA PRO, notre nouveau contrat totalement « DDA-compatible ».

Quels en sont les principes : des garanties enrichies, plus d'options et un tarif inchangé.

Quelles en sont les novations ?

- ▶ Des garanties différentes selon l'activité principale du sociétaire : Intermédiaire d'assurance (agent ou courtier d'assurance), Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement ou Conseiller en investissements financiers.

- ▶ Une garantie RC Professionnelle spécifique pour les activités réglementées ayant pour objet de protéger les clients finaux de nos sociétaires.
- ▶ Une garantie RC Professionnelle dédiée aux autres activités de nos sociétaires (formation, indication, démarchage bancaire et financier, prestations annexes...), les protégeant également des recours exercés par des tiers (compagnies ou autres intermédiaires).
- ▶ Une garantie RC Exploitation en inclusion, sans cotisation supplémentaire.
- ▶ Des garanties complémentaires (frais de reconstitution des archives, défense pénale, caution pénale).
- ▶ Des options notamment pour le montant des capitaux en Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux.

Quel en est l'invariant : un suivi et un conseil personnalisés à chaque instant.

L'IMAGE

Le lancement de notre couverture Cyber, puis de notre nouveau contrat CGPA PRO, la modernisation de notre extranet Client puis au cours du premier semestre 2020 de notre site Internet nous ont fourni les meilleures opportunités pour faire évoluer notre image autour de deux piliers : l'importance de la relation humaine dans ce qu'offre CGPA et le rôle central des services dans l'offre proposée, qui font de CGPA un peu plus qu'un assureur ordinaire.

2.2 SOLIDITÉ FINANCIÈRE - MARGE DE SOLVABILITÉ

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble des éléments relatifs à la solidité financière et à la marge de solvabilité sont inclus au sein du Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière qui est disponible sur le site internet public de CGPA sous l'adresse

www.cgpa.fr/actualites/publications

2.3 NOTATION FINANCIÈRE

Initialement attribuée en novembre 2013, l'agence de notation Standard & Poor's a renouvelé en 2019 à CGPA la note « A - stable » reflétant la solidité financière et les bons résultats de la mutuelle professionnelle.

Cette note est assortie d'une « perspective stable », qui intègre l'opinion de Standard & Poor's sur la pérennité de son capital et de ses résultats.

2.4 FISCALITÉ

CGPA fait l'objet d'une vérification de sa comptabilité pour les exercices 2016, 2017 et 2018, le dernier contrôle datant de 1998.

Des réunions de travail régulières sont organisées ; à ce jour, l'Administration fiscale n'a procédé à aucune notification de redressement.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CGPA

3.1 COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS
CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

3.2 ACTIVITÉS DES FILIALES

3.3 ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE
DE L'EXERCICE

3.4 ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE
ET DÉVELOPPEMENT

3.5 PERSPECTIVES DU GROUPE

3.1 COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Au cours de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 37 995 K€ (24 452 K€ net de réassurance) en hausse de 7,2 % par rapport à 2018. Ce chiffre d'affaires repose sur les activités de distribution d'assurances de CGPA sur le marché français et de CGPA Europe sur le marché européen, ainsi que sur les acceptations hors groupe réalisées par CGPA Ré sur le marché de la réassurance.

L'année 2018 s'était caractérisée par une augmentation de la sinistralité nette de réassurance du groupe de 6 616 K€ par rapport à 2017.

En 2019, on constate une hausse de la sinistralité brute exercice courant de 18,4 % soit +8 688 K€, hausse due à l'augmentation de la sinistralité « grave » tant pour CGPA France que CGPA Europe.

Les bonis sur les exercices antérieurs sont en augmentation de 23,7 % soit +8 375 K€.

La charge sinistre brute tous exercices progresse de 2,6 % soit +313 K€.

En net de réassurance, la sinistralité du groupe passe de 11 524 K€ à 5 466 K€ du fait de la hausse de la charge des sinistres supérieurs à 1 million d'euros de CGPA France pour un montant de 6 413 K€.

Les produits nets des placements sont en retrait de 7 555 K€ par rapport à ceux de 2018.

En 2019, CGPA a réalisé 1 502 K€ de plus-value suite aux rachats des parts du fonds d'obligations convertibles monde et des fonds de dettes émergentes.

En 2018, CGPA avait réalisé une plus-value de 8 503 K€ suite à la cession d'un fonds dédié orienté dettes souveraines.

De manière très synthétique, au 31 décembre 2019 :

- ▶ Les comptes de CGPA font apparaître un chiffre d'affaires de 28 784 K€, un bénéfice net comptable de 12 557 K€ et des capitaux propres pour un montant de 159 855 K€.
- ▶ Les comptes 2019 de SAPA font apparaître un chiffre d'affaires de 675 K€, un bénéfice net comptable de 130 K€ et des capitaux propres de 367 K€.
- ▶ Le chiffre d'affaires de CGPA Ré s'élève à 7 924 K€ et les capitaux propres se sont maintenus à 10 198 K€.
- ▶ La provision d'égalisation de CGPA Ré d'un montant de 33 056 K€ a été affectée en résultat et réserves consolidées, au net de l'impôt différé correspondant soit 24 812 K€.
- ▶ Les primes brutes émises par CGPA Europe se sont élevées à 8 130 K€, contre 5 504 K€ en 2018 soit une progression de 47,7 %. Les primes acquises nettes de réassurance se montent à 3 893 K€. Les capitaux propres sont de 9 378 K€.

La consolidation des comptes a été effectuée selon la même méthode que précédemment, soit l'intégration globale.

Le résultat net consolidé pour l'exercice 2019 s'élève à 5 814 K€, en retrait de 60,4 % soit -8 795 K€ par rapport à 2018.

Pour mémoire, en 2018 le Groupe avait bénéficié de l'absence d'impôts sur les bénéfices pour la société CGPA du fait de la diminution du montant des plus-values latentes sur titres de -20 116 K€, contre +7 762 K€ à fin décembre 2017.

Avant impôts, le résultat consolidé pour l'exercice 2019 s'élève à 13 674 K€, stable par rapport à l'exercice 2018, -0,4 % soit -61 K€.

Les capitaux propres du Groupe passent de 188 084 K€ en 2018 à 193 899 K€ au 31 décembre 2019.

3.2 ACTIVITÉS DES FILIALES

Nous vous communiquons ci-après une brève synthèse des caractéristiques de nos filiales et de leur activité en 2019.

LE SERVICE D'ASSISTANCE DES PROFESSIONNELS DE L'ASSURANCE (SAPA)

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 328 286 257 le 29 décembre 1983 avec l'appellation initiale « Assistance Juridique des Professionnels de l'Assurance », dont le siège social est à Paris (75116), 125 rue de la Faisanderie.

Cette société détenue à 100 % par CGPA a pour objet :

- ▶ Le courtage d'assurance, essentiellement dans le cadre du placement auprès d'AXA d'une seconde ligne de garantie de RC professionnelle destinée aux sociétaires de CGPA et le courtage de réassurance pour le programme de couverture des risques de CGPA.

SAPA est enregistrée dans les répertoires de l'ORIAS sous le numéro 07000011.

- ▶ La formation aux bonnes pratiques professionnelles et la prévention des risques de mise en cause de la Responsabilité Civile Professionnelle des Intermédiaires d'assurance et en finance.

La société a poursuivi son activité de courtage relative à la souscription et la gestion des polices 2^e ligne souscrites auprès d'AXA, et de co-courtage de réassurance dans le placement du programme de CGPA.

SAPA continue de proposer auprès des Intermédiaires d'assurance des séances de formation animées à partir de modules mis au point par les spécialistes Responsabilité Civile Professionnelle de CGPA.

Au cours de l'exercice 2019 :

- ▶ 46 sessions ont concerné les jeunes Agents Généraux ;
- ▶ 6 sessions de formation AGEA ;
- ▶ 3 sessions de formation in situ chez nos clients Courtiers ;
- ▶ 2 sessions Courtiers CGPA CAMPUS ;
- ▶ 10 formations en région avec Planète CSCA ;
- ▶ 5 petits déjeuners CGPA CAMPUS.

Soit au total 72 sessions, contre 62 au cours de l'année 2018.

Le bénéfice de l'année s'établit à 130 K€ contre un déficit de 67 K€ en 2018.

Le montant du chiffre d'affaires est de 675 K€ en 2019 contre 726 K€ en 2018. Cette baisse de 6,9 % s'explique essentiellement par la diminution du montant total du commissionnement de courtage en réassurance.

Les produits financiers sont nuls en 2019, tout comme en 2018, du fait de l'absence de rémunération des comptes de trésorerie depuis la fin de l'année 2016.

Les charges d'exploitation hors quote-part de résultat sur opérations réalisées en commun s'élèvent à 416 K€ en 2019 contre 408 K€ en 2018 soit une hausse de 2,0 %. En 2018, les charges d'exploitation comprenaient des dépenses « exceptionnelles » liées aux coûts de développement de la nouvelle plate-forme de e-formation. En 2019, ces dépenses n'ont pas été reconduites mais SAPA a internalisé un collaborateur CGPA ce qui occasionne une augmentation des charges d'exploitation.

CGPA RÉ

Société anonyme, dont le siège social se trouve à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 41 boulevard Royal, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-46 743, constituée le 27 janvier 1994, au capital de 4 248 000 € divisé en 12 000 actions de 354 € l'une, détenues par CGPA (11 999 actions) et par SAPA (1 action).

CGPA Ré a pour objet l'acceptation en réassurance comme indiqué ci-après :

- ▶ Participation au programme quote-part de CGPA (à hauteur de 20 % en 2019) sur les affaires souscrites en Responsabilité Civile Professionnelle, ainsi qu'au programme XL 3^e tranche ;
- ▶ Protection de CGPA pour les affaires souscrites en garantie financière ;
- ▶ Acceptations en réassurance pour des parts minoritaires sur des programmes diversifiés ;
- ▶ Protection de l'activité de sa filiale CGPA Europe.

Le chiffre d'affaires pour 2019 s'élève à 7 924 K€, contre 7 357 K€ en 2018. Cette hausse de 7,7 % résulte de l'augmentation des acceptations tant « internes » avec la croissance du chiffre d'affaires de CGPA Europe, qu'« externes » avec La Réunion Aérienne.

CGPA EUROPE

Société anonyme, dont le siège social se trouve à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 41 boulevard Royal, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-170 142, constituée le 6 juillet 2012, au capital de 10 000 000 € divisé en 10 000 actions de 1 000 € l'une, détenues en totalité par CGPA Ré.

CGPA Europe a été agréée pour :

- ▶ Pratiquer les opérations d'assurances des branches 13, 15, 16 et 17 par le Commissariat aux Assurances le 25 septembre 2012.
- ▶ Poursuivre, dans le cadre du libre établissement ses activités sur les mêmes branches en Italie, le 21 novembre 2012.
- ▶ Exercer son activité dans les mêmes branches en République d'Irlande dans le cadre de la libre prestation de services le 12 novembre 2012.

Les produits de placement alloués sont en net augmentation à 727 K€ contre 38 K€ l'an dernier, du fait de la reprise en 2019 de la majeure partie de la provision pour dépréciation de titres sur le portefeuille.

La sinistralité est en hausse à 6 366 K€ contre 5 819 K€ en 2018, reflétant la hausse de la sinistralité exercice courant tant de CGPA France que CGPA Europe.

Les frais généraux sont en hausse à 3 169 K€ contre 2 724 K€ en 2018 soit +16,3 % ; ces frais comprennent en 2019 des honoraires d'avocats à hauteur de 332 K€.

Du fait de la dégradation de son solde technique, CGPA Ré a procédé à une reprise de 1 265 K€ sur la provision d'égalisation. En 2018, une reprise de 1 262 K€ avait été enregistrée.

Les fonds propres de la société sont de 10 198 K€, la provision pour égalisation s'élevant à 33 056 K€.

Le total des placements hors participation se monte à 105 001 K€ contre 104 019 K€ en 2018.

La gestion des placements demeure prudente, son objectif étant d'assurer à long terme la solvabilité de la société.

- ▶ Exercer son activité dans les mêmes branches au Royaume-Uni dans le cadre de la libre prestation de services le 9 février 2016.
- ▶ Exercer son activité dans les mêmes branches en Allemagne dans le cadre de la libre prestation de services le 17 octobre 2017.
- ▶ Exercer son activité dans les mêmes branches en Espagne dans le cadre de la libre prestation de services le 8 septembre 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, CGPA Europe bénéficie de la même couverture en réassurance que CGPA.

De plus, l'ensemble de l'activité de CGPA Europe est protégé par un traité en excédent de pertes (Stop-Loss) souscrit auprès de sa maison-mère, CGPA Ré.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de la période s'élève à 8 130 K€ contre 5 504 K€ en 2018 en hausse de 47,7 %, avec une progression de 52,5 % en Italie, de 46,3 % au Royaume-Uni et 39,4 % en Irlande.

La sinistralité progresse significativement, passant en brut à 4 827 K€ contre 3 029 K€ lors de l'exercice précédent. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation de la sinistralité dossiers-dossiers exercice courant, celle-ci est de 5 312 K€ contre 1 986 K€ en 2018 ; cette hausse est partiellement compensée par un niveau de dégagements

favorables sur les exercices antérieurs plus importants, + 1 780 K€ comparés à 2018.

Les frais d'exploitation s'élèvent à 4 310 K€ contre 3 760 K€ sur l'exercice précédent.

Les capitaux propres se montent à 9 378 K€ contre 9 372 K€ lors du précédent arrêté.

Compte tenu de la faible ancienneté de CGPA Europe et de sa dynamique de développement, la gestion financière de CGPA Europe est prudente, ce qui l'amène à investir le capital social dans des placements sécurisés.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, CGPA Ré et CGPA Europe bénéficient d'un contrat de soutien financier de la maison-mère CGPA. Les garanties de ce contrat couvrent les obligations de paiement de toutes ces filiales au titre des contrats d'assurance ou de réassurance souscrits par ces dernières.

Dans ce cadre, l'agence de notation Standard & Poor's a étendu à CGPA Ré et CGPA Europe la notation « A-, perspective stable ».

3.3 ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'épidémie du coronavirus « covid-19 » se propage dans le monde entier depuis janvier 2020. Les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 et ses conséquences sur CGPA et ses filiales ne sont pas encore connus à la date d'établissement du présent rapport. Depuis le 16 mars, CGPA a activé sa cellule de crise et l'ensemble des salariés fonctionne en télétravail afin d'assurer la continuité de service.

Bien qu'à ce stade, aucun sinistre n'ait été déclaré par nos clients, CGPA en liaison avec les autorités de l'Assurance française et européenne et les syndicats professionnels d'intermédiaires, surveille étroitement son exposition à l'épidémie de « covid-19 », notamment (1) l'impact opérationnel sur ses affaires, (2) les conséquences d'une dégradation de l'environnement macro-économique et son incidence sur la santé financière de ses clients, (3) les expositions en Responsabilité Civile Professionnelle résultant d'une potentielle mise en cause des intermédiaires en matière de « Bon Conseil » et (4) les variations de la valeur des actifs et des conditions financières.

3.4 ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT

Le Groupe n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

3.5 PERSPECTIVES DU GROUPE

Les perspectives du Groupe détaillées ici n'intègrent pas les conséquences, aujourd'hui inconnues, de l'effroyable crise sanitaire qui paralyse le monde depuis le début de cette année.

L'activité du Groupe se partage principalement entre l'activité de CGPA en France, le développement de CGPA Europe et les activités hors groupe de CGPA Ré.

L'objectif prioritaire de développement se traduit en France par un ciblage du marché des courtiers d'assurance et hors France par le décollage efficace de nos activités espagnoles et allemandes, la consolidation des positions acquises en Italie et une croissance raisonnée dans l'ensemble des pays selon le raffermissement attendu des taux de souscription.

SAPA poursuit ses efforts visant à structurer l'activité de formation et de prévention qui devrait connaître un important développement dans les années à venir. Elle a entamé en 2017 un vaste chantier afin de proposer une offre de formation à distance. SAPA se place ainsi résolument comme un fournisseur de services dans le cadre des obligations qui découleront de la mise en œuvre de la Directive sur la Distribution d'Assurances qui est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2018 et qui impose depuis le 23 février 2019 aux Intermédiaires et à leurs collaborateurs une obligation de formation continue d'un minimum de 15 heures par an.

SAPA a enrichi la plateforme digitale de e-formations cgpacampus.fr réservée aux sociétaires de CGPA et à leurs collaborateurs. Ces formations sont spécifiques à la Responsabilité Civile Professionnelle et s'inscrivent pleinement dans la liste des compétences éligibles aux 15 heures annuelles de formation continue. Études de cas construites à partir de mises en cause réelles de la Responsabilité Civile Professionnelle d'Intermédiaires d'assurance, repères juridiques ciblés, conseils concrets, quiz, les parcours abordent de façon pragmatique les risques professionnels encourus et les réponses à y apporter.

Une place importante est accordée au devoir de conseil, en détaillant les répercussions de négligences ou d'imprécisions professionnelles à chacune des étapes de la vie du contrat d'assurance et les points de vigilance à observer, via l'analyse de nombreuses situations adaptées au quotidien des collaborateurs.

Parallèlement, les actions de sensibilisation sur l'importance du montant des capitaux assurés devraient soutenir la demande de souscription auprès d'AXA des contrats RCP de seconde ligne

distribués par SAPA (contrats proposés selon deux options, 10 ou 20 millions d'euros).

CGPA Ré va poursuivre son activité de réassurance, notamment dans le cadre de sa diversification vers les sociétés d'assurance moyennes du marché européen. CGPA Ré a une approche à long terme de ce marché et se pose en partenaire durable. La diversification devrait donc se révéler prometteuse.

CGPA Ré a vu ses acceptations de la part de La Réunion Aérienne, d'AMS Ré et de MACSF Ré renouvelées en 2019.

CGPA Europe va accentuer son travail de notoriété et renforcer son développement sur les marchés sur lesquels elle est déjà présente que sont l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg et depuis 2016, le Royaume-Uni et explorer de nouvelles terres d'élection.

Au Royaume-Uni, une solution de fronting en partenariat avec un acteur local a été construite et sera très vraisemblablement activée, compte tenu des incertitudes demeurant sur les conséquences pratiques du Brexit et du calendrier y afférent. Notre politique de souscription a toujours été prudente et le restera. La hausse des taux de souscription, alimentée par une baisse des capacités disponibles (Brexit et retrait de certains Syndicats des Lloyd's), a commencé à se matérialiser timidement courant 2019 et a constitué le moteur de notre croissance sensible au UK.

En Irlande, la volonté de développement s'accompagne d'une volonté de mieux maîtriser le process d'indemnisation, aujourd'hui largement délégué.

En Italie, le travail commercial a de nouveau été particulièrement efficace en 2019 et nous garantit une belle hausse de chiffre d'affaires pour 2020. La priorité dès lors est à la consolidation de nos positions, au moyen d'une part, de l'accentuation de nos efforts de formation, notamment grâce à des partenariats avec les compagnies mandantes et d'autre part, de l'enrichissement de nos offres, en proposant une couverture des risques Cyber à nos clients via le même partenaire que CGPA.

Notre activité en Espagne a été lancée avec succès à l'automne 2019 en partenariat avec un courtier local spécialisé et les premiers résultats sont très encourageants.

En Allemagne, nous avons investi de façon importante en fin d'année 2019, sur le plan humain surtout, et sommes confiants sur la capacité de ce marché à renforcer graduellement le fonds de commerce de CGPA Europe.

GOUVERNANCE

4.1 LES MEMBRES DE L'ORGANISME
D'ADMINISTRATION, DE SUPERVISION ET DE
CONTRÔLE DE CGPA ET DE SES FILIALES

4.2 LA COMMISSION DE CONCILIATION

4.1 LES MEMBRES DE L'ORGANISME D'ADMINISTRATION, DE SUPERVISION ET DE CONTRÔLE DE CGPA ET DE SES FILIALES

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Éric DEVORSINE

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Xavier BATAILLE

23 place du 9 Octobre
59402 CAMBRAI
x-bataille@aviva-assurances.com

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COSTE FERMON représentée par

Yves COSTE

1 rue du Ponceau - BP 33 167
59377 DUNKERQUE Cedex 1
ycoste@coste-fermon.fr

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sylvain RIVET

CGPA - 125 rue de la Faisanderie
75116 PARIS
sylvain.rivet@cgpa.fr

ADMINISTRATEURS

SEPT ASSUR

représentée par **Pierre-Éric BESSON**

32 boulevard Pereire
75017 PARIS
pebesson@ascora.com

Pascal CHAPELON

72 avenue de Paris
71100 CHALON-SUR-SAÔNE
pascal.chapelon@orange.fr

Didier GARDINAL

7 avenue Gambetta
81000 ALBI
didier.gardinal@mma.fr

DUTREIL FAUCHER ASSURANCES

représentée par **Nicolas DUTREIL**

7 place des Quinconces
33000 BORDEAUX
nicolas.dutreil@mma.fr

SERVYR COURTAGE

représentée par **Quentin RENARD**

3 rue Clément Ader
51100 REIMS
qrenard@servyr.com

TAUPIN & ASSOCIÉS

représentée par **Richard TAUPIN**

17 avenue Edmond Michelet
49300 CHOLET
rtaupin@agence.generalif.fr

Hervé de VEYRAC

6 rue Sainte - BP 40200
13001 MARSEILLE
herve@deveyrac-assurances.fr

GROUPE FRANCE COURTAGE

représentée par

Marie-Capucine WALBERT-LHOMME

23 rue Chauchat
75009 PARIS
mc.walbert@gfc-assurance.com

Karine DOLLA

représentant le personnel de CGPA
CGPA - 125 rue de la Faisanderie
75116 PARIS

Commissaire aux Comptes : Mazars

Commissaire aux Comptes : Exponens Conseil & Expertise

SAPA

- ▶ **Président** : **M. Xavier BATAILLE**
- ▶ **Directeur Général** : **M. Sylvain RIVET**
- ▶ **Commissaire aux Comptes** : Mazars

GPA RÉ

- ▶ **Conseil d'Administration** :
 - **M. Éric DEVORSINE**, Courtier d'assurance, Président du Conseil d'Administration
 - **M. Xavier BATAILLE**, Agent Général d'assurance, également Président du CA de CGPA
 - Société COSTE FERMON représentée par **M. Yves COSTE**, Courtier d'assurance, également Vice-Président du CA de CGPA
 - **M. Michel LARRUE**, Agent Général d'assurance, Administrateur de CGPA
 - **M. Gérard ESTIVAL**, ancien Administrateur de CGPA
 - **M. Hervé LANCELOT**, Administrateur
 - SAPA, représentée par **M. Sylvain RIVET**
 - **M. Lambert SCHROEDER**, Directeur Général d'AIML
- ▶ **Dirigeant Agréé** :
Aon Investment Manager (Luxembourg), SA
- ▶ **Administrateur Délégué** :
M. Éric DEVORSINE
- ▶ La société est auditée par la société **ATWELL** Société à responsabilité limitée, Zone d'activité « Am Bann » - 2 rue Drosbach - L-3372 Leudelange

CGPA EUROPE

- ▶ **Conseil d'Administration** :
 - **M. Éric DEVORSINE**, Courtier d'assurance, Président du Conseil d'Administration
 - **M. Xavier BATAILLE**, Agent Général d'assurance, également Président du CA de CGPA
 - **M. Paul CARTY**, Administrateur
 - Société COSTE FERMON représentée par **M. Yves COSTE**, Courtier d'assurance, également Vice-Président du CA de CGPA
 - **M. Nicholas DAVENPORT**, Administrateur
 - **M. Michel LARRUE**, Agent Général d'assurance, Administrateur de CGPA
 - **M. Hervé LANCELOT**, Administrateur
 - SAPA, représentée par **M. Sylvain RIVET**
 - **M. Gérard ESTIVAL**, ancien Administrateur de CGPA
 - **M. Lambert SCHROEDER**, Directeur Général d'AIML
- ▶ **Dirigeant Agréé** :
M. José LOPEZ
- ▶ **Directeur Général Délégué en charge du Développement** :
M. Éric EVIAN
- ▶ **Mandataire Général de la succursale italienne** :
M. Lorenzo SAPIGNI
- ▶ La société est auditée par la société **ATWELL** Société à responsabilité limitée, Zone d'activité « Am Bann » - 2 rue Drosbach - L-3372 Leudelange

4.2 LA COMMISSION DE CONCILIATION

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONCILIATION

Philip CARREAU

7 rue du 4 Septembre
13100 Aix-en-Provence
agence.carreau@axa.fr

Claude MARE (SARL A.C.F.I.E.)

71 rue Saint-Pierre
27290 Montfort-sur-Risle
acfie27@wanadoo.fr

Hervé GUERRÉE

CESAR – 19 rue Louis le Grand
75002 Paris
herve.guerree@avecesar.fr

LE RÈGLEMENT DE LA COMMISSION DE CONCILIATION

Lors de sa séance du 1er avril 2020, le Conseil d'Administration de CGPA a adopté à l'unanimité le nouveau règlement applicable immédiatement.

Ce règlement est disponible sur le site www.cgpa.fr, rubrique « Réclamations ».

RÉSOLUTIONS

L'approbation des résolutions ci-dessous est demandée à l'Assemblée.

1^{RE} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux et le bilan, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux Administrateurs de l'exécution de leur gestion pour cet exercice.

2^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions réglementées visées aux articles R322-103 et R322-57 du Code des assurances.

3^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la décision du Conseil d'Administration de proposer l'attribution d'une ristourne à hauteur de 15 % du montant des primes émises au cours de l'exercice 2019. Cette ristourne sera déduite de l'appel des cotisations à échoir à compter du 1^{er} janvier 2021.

4^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation suivante des résultats :

- ▶ Report à nouveau de l'exercice précédent 6 989 376 €
- ▶ Résultat net 8 552 208 €
- ▶ Affectation à la réserve pour éventualité 8 600 000 €
- ▶ À REPORTER À NOUVEAU 6 941 585 €

5^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des rapports des co-commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

6^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat d'Administrateur de la Société COSTE FERMON représentée par M. Yves COSTE, Courtier d'assurance, également Vice-Président du CA de CGPA, démissionnaire. Ce mandat reste provisoirement vacant.

7^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, conformément à l'Article 3 des Statuts, la décision du Conseil d'Administration de transférer le Siège social de la Société du 46 rue Cardinet (Paris 75017) au 125 rue de la Faisanderie (CS 31666 - 75773 PARIS CEDEX 16).

8^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la liste des membres représentant les sociétaires au sein de la Commission de Conciliation ci-après :

Monsieur Philip CARREAU

7 rue du 4 Septembre – 13100 Aix-en-Provence

Monsieur Hervé GUERRÉE

19 rue Louis le Grand - 75002 PARIS

Monsieur Claude MARE (SARL ACFIE)

71 rue Saint-Pierre – 27290 Montfort-sur-Risle

9^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités.

CGPA
UNE ENTREPRISE
CITOYENNE

SOUTENIR LE PATRIMOINE LOCAL FRANÇAIS

CGPA, MÉCÈNE AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

CGPA est engagée depuis 2011 aux côtés de la Fondation du patrimoine via une convention de mécénat en faveur de la préservation du patrimoine de proximité. Ce partenariat favorise des rencontres autour du patrimoine régional, permet de tisser des liens et de soutenir la restauration d'édifices locaux. C'est le souhait de CGPA : faire que son action de mécène soit à l'image de son métier, inscrit dans l'humain et la proximité. Cette année, quatre projets ont été soutenus sur le territoire.

LA BUVETTE CACHAT À EVIAN, DANS LE DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE : RÉNOVATION COMPLÈTE, À COMMENCER PAR LE CLOS ET LE COUVERT

Édifiée à l'emplacement du premier établissement thermal construit sous les ducs de Savoie, la buvette de la source Cachat fut achevée en 1903 dans un contexte de Belle Époque. Le pavillon de bois et de verre est couvert d'une coupole à tuiles vernissées, ajourée de grands vitraux à motifs végétaux. La halle de la source, lieu de rencontres et de mondanités, disposait autrefois d'un salon de lecture et de correspondance. La charpente de la buvette présente des courbes et des volutes témoignant du style art nouveau et du savoir-faire des compagnons de l'époque. La fontaine est sculptée en pierre blanche de Poitiers et incarne l'Apothéose de la source

Cachat. Cette statue allégorique placée dans une coupe portée par quatre amours (quatre vasques en pierre blanche servaient de socle à l'ensemble) a retrouvé récemment sa place d'origine, au centre de l'espace.

La commune d'Evian s'est lancée dans un grand projet de rénovation de son cœur de ville avec notamment la rénovation de la buvette et de ses espaces extérieurs. Après cette restauration, l'espace pourra regrouper un emplacement dédié à l'eau de source, à la convivialité et à la détente autour de la Buvette qui sera remise en fonction.

LE CENTRE NATIONAL DU COSTUME DE SCÈNE À MOULINS, DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER : RÉNOVATION ET RÉHABILITATION COMPLÈTE AVEC SCÉNOGRAPHIE

Le Centre National du Costume de Scène (CNCS) conserve, étudie et valorise un ensemble patrimonial de plus de 9 000 costumes de théâtre, d'opéra et de ballet et de plusieurs éléments de machinerie ou décors de scène.

Il occupe une partie du Quartier Villars, ancien quartier de cavalerie du XVIII^e siècle, classé Monument Historique à Moulins. Il conserve les plus prestigieuses collections au monde, déposées par les trois grandes institutions que sont la Bibliothèque nationale de France, la Comédie-Française et l'Opéra national de Paris, ou appartenant au CNCS via les dons de la Fondation Nourév, de costumiers de théâtre (Christian Lacroix, Frank Sorbier), de compagnies ou d'artistes.

La réhabilitation du bâtiment dit de la Délégation militaire s'inscrit sur le site du Quartier Villars, dont les travaux de la caserne de cavalerie commencent en 1770. Le bâtiment est construit en 1846 dans le cadre des travaux d'agrandissement des casernes. Désaffecté depuis les années 1980, sa réhabilitation est engagée avec le projet d'extension du CNCS. Elle doit permettre de répondre à deux objectifs : la création de réserves de costumes supplémentaires et l'ouverture au public d'un nouvel espace d'exposition consacré à la scénographie.

HOMMAGE DE TOURS À HONORÉ DE BALZAC DANS LE DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE : CRÉATION D'UNE ŒUVRE SCULPTÉE EN HOMMAGE À BALZAC

Honoré de Balzac est né à Tours le 20 mai 1799. Profondément attaché à sa ville natale, l'auteur de La Comédie Humaine y a puisé une grande part de son immense inspiration. Un monument à l'effigie de Balzac était érigé sur la place Jean Jaurès jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle celui-ci a été fondu pour effort de guerre.

Pour célébrer les 220 ans de sa fondation, la ville de Tours a souhaité mettre à l'honneur son extraordinaire héritage : la commune a ainsi lancé un appel à projets pour la réalisation d'une œuvre rendant hommage à l'écrivain et son œuvre. Contemporaine, inspirée de La Comédie Humaine, l'œuvre signée Nicolas Milhé dialogue avec les nombreux visiteurs. Ce projet participe à la dynamisation du territoire et répond à des enjeux essentiels d'accès à la culture, favorisant l'apprentissage de la citoyenneté et la rencontre.

MUSÉE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE : « LE CABINET D'ARMES - DE LA MÈCHE AU SILEX » UN OUVRAGE DE JEAN-PIERRE REVERSEAU, COÉDITÉ AVEC LA FONDATION FRANÇOIS SOMMER

« Ces armes insoumises à leur fonction s'unissent en une subtile féerie ! » Ainsi André Malraux rendit-il hommage au collectionneur qu'avait été François Sommer le 2 avril 1973 alors qu'ouvrait au public le musée de la Chasse et de la nature. Sommer avait disparu trois mois plus tôt laissant à la Fondation qui porte son nom le plus bel ensemble européen d'armes de chasse.

Du XVI^e au XX^e siècle, cet ensemble réunit autant d'armes blanches que d'armes à feu. Ce sont celles-ci que passe en revue cet ouvrage aussi précieux qu'érudit. À mèche, à rouet, à silex, à « système », c'est-à-dire, dès le siècle des Lumières, à air comprimé (« à vent » disait-on), des fusils et des carabines de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre ou d'Espagne déploient leurs étincelants décors d'acier niellé ou damasquiné, de marqueterie d'ivoire ou de nacre... Ce ne sont plus des instruments de mort, ce sont des objets d'art.

Près de 600 photographies originales de Philippe Abergel restituent les splendeurs de ces merveilles que les rois conservaient jalousement en leurs « cabinets d'armes », objets de tous leurs soins. Il n'y a pas plus belle collection pour illustrer ce que la chasse a apporté aux arts décoratifs et à l'art de vivre dans l'ancienne Europe.

ÉTATS FINANCIERS

7.1 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT
DES COMPTES SOCIAUX DE CGPA

7.2 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT
DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
CGPA

7.1 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT DES COMPTES SOCIAUX DE CGPA

BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
1 Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège		
2 Actifs incorporels	2 177 214	1 467 510
3 Placements	263 413 531	260 242 546
3a Terrains et constructions	23 265 669	21 852 797
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	4 287 646	4 287 646
3c Autres placements	235 860 216	234 102 104
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
4 Placements des contrats en unités de compte		
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	212 496 204	208 071 463
5a Provisions pour primes non acquises (non-vie)		
5b Provisions d'assurance vie		
5c Provisions pour sinistres (vie)		
5d Provisions pour sinistres (non-vie)	212 496 204	208 071 463
5e Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (vie)		
5f Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non-vie)		
5g Provisions d'égalisation		
5h Autres provisions techniques (vie)		
5i Autres provisions techniques (non-vie)		
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte		
6 Créances	4 286 671	15 276 773
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe	315 553	2 207 421
6aa Primes restant à émettre	0	1 519 000
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	315 553	688 421
6b Créances nées d'opérations de réassurance	3 470 536	3 386 699
6c Autres créances	500 582	9 682 654
6ca Personnel	0	3 300
6cb État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	203 483	9 189 749
6cc Débiteurs divers	297 099	489 605
6d Capital appelé non versé		
7 Autres actifs	55 776 183	38 444 287
7a Actifs corporels d'exploitation	254 136	193 091
7b Comptes courants et caisse	55 522 048	38 251 196
7c Actions propres		
8 Comptes de régularisation - Actif	2 425 350	2 505 877
8a Intérêts et loyers acquis non échus	1 866 586	1 944 158
8b Frais d'acquisition reportés	114 390	118 310
8c Autres comptes de régularisation	444 374	443 409
TOTAL DE L'ACTIF	540 575 153	526 008 457

BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
1 Capitaux propres	159 855 331	151 301 927
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	22 847 955	22 847 125
1b Primes liées au capital social		
1c Écarts de réévaluation		
1d Autres réserves	121 465 791	107 065 426
1e Report à nouveau	6 989 376	6 986 553
1f Résultat de l'exercice	8 552 208	14 402 823
2 Passifs subordonnés		
3 Provisions techniques brutes	356 393 239	356 016 730
3a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	5 463 400	5 653 900
3b Provisions d'assurance vie		
3c Provisions pour sinistres (vie)		
3d Provisions pour sinistres (non-vie)	346 617 739	345 809 330
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)		
3g Provisions pour égalisation		
3h Autres provisions techniques (vie)		
3i Autres provisions techniques (non-vie)	4 312 100	4 553 500
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte		
5 Provisions		
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
7 Autres dettes	22 988 561	17 459 414
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	13 188 869	14 676 004
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	35 848	31 244
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers des établissements de crédit		
7e Autres dettes	9 763 844	2 752 166
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		
7ec Personnel	383 067	398 612
7ed État, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	8 563 683	1 763 300
7ee Créanciers divers	817 094	590 254
8 Comptes de régularisation - Passif	1 338 023	1 230 386
TOTAL DU PASSIF	540 575 153	526 008 457

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019			2018
	Opérations Brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
1 Primes acquises	28 974 466	16 910 496	12 063 969	13 080 072
1a Primes	28 783 966	16 910 496	11 873 469	12 975 972
1b Variations des primes non acquises	190 500		190 500	104 100
2 Produits des placements alloués	2 127 987		2 127 987	5 680 563
3 Autres produits techniques	251 232		251 232	298 984
4 Charges des sinistres	-6 532 196	-6 728 536	196 340	-6 618 375
4a Prestations et frais payés	-5 723 787	-2 303 795	-3 419 991	-4 809 690
4b Charges des provisions pour sinistres	-808 409	-4 424 741	3 616 332	-1 808 685
5 Charges des autres provisions techniques	241 400		241 400	433 100
6 Participations aux résultats				
7 Frais d'acquisition et d'administration	-2 083 838	-4 933 858	2 850 020	2 067 309
7a Frais d'acquisition	-690 301		-690 301	-722 641
7b Frais d'administration	-1 393 537		-1 393 537	-1 454 045
7c Commissions reçues des réassureurs		-4 933 858	4 933 858	4 243 994
8 Autres charges techniques	-3 360 845		-3 360 845	-3 334 001
9 Variation de la provision pour égalisation				
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	19 618 206	5 248 103	14 370 103	11 607 653

COMPTE DE RÉSULTAT NON TECHNIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
1 Résultat technique de l'assurance Non-Vie	14 370 103	11 607 653
2 Résultat technique de l'assurance Vie		
3 Produits des placements	7 100 506	13 626 909
3a Revenus des placements	4 244 463	4 157 473
3b Autres produits des placements	1 060 571	591 400
3c Profits provenant de la réalisation des placements	1 795 472	8 878 037
4 Produits des placements alloués		
5 Charges des placements	-2 612 915	-2 136 899
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-1 279 029	-834 212
5b Autres charges des placements	-1 163 845	-1 211 963
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	-170 041	-90 724
6 Produits des placements transférés	-2 127 987	-5 680 563
7 Autres produits non techniques		
8 Autres charges non techniques	-1 544 000	-1 215 000
9 Résultat exceptionnel	70 753	-1 925 839
9a Produits exceptionnels	72 939	77 059
9b Charges exceptionnelles	-2 186	-2 002 898
10 Participation des salariés		
11 Impôt sur les bénéfices	-6 704 252	126 562
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8 552 208	14 402 823

7.2 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CGPA

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

Actif	2019	2018
Actifs incorporels	2 195 753	1 468 613
Portefeuille de contrats	0	0
Autres	2 195 753	1 468 613
Placements des entreprises d'assurance	369 859 104	365 388 157
Terrains et constructions	23 265 669	21 852 797
Placements dans des entreprises liées	24 500	0
Autres placements	345 524 253	342 774 650
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	1 044 681	760 710
Placements des autres entreprises	0	0
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	153 020 769	147 980 554
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	4 097 132	5 101 909
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres créances	892 186	9 876 483
Autres actifs	61 292 276	43 566 582
Actifs corporels d'exploitation	406 854	429 356
Comptes courants et caisse	60 885 422	43 137 226
Comptes de régularisation actif	6 208 941	7 806 775
Autres	2 666 916	2 487 532
Impôts différés actifs	3 542 025	5 319 243
Différence de conversion	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	597 566 161	581 189 074

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

Passif	2019	2018
Capitaux propres du Groupe	193 898 603	188 083 581
Fonds d'établissement	22 847 955	22 847 125
Réserves et résultats consolidés	165 236 822	150 552 904
Résultat de l'exercice	5 813 827	14 683 552
Provisions techniques brutes	370 652 800	364 972 818
Provisions pour risques et charges	0	394
Dettes pour dépôts espèces reçus des concessionnaires	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	14 212 673	15 662 081
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Autres dettes	10 261 235	3 276 738
Comptes de régularisation passif	8 540 849	9 193 461
Autres	285 354	73 526
Impôts différés passifs	8 255 495	9 119 935
Différence de conversion	0	0
TOTAL DU PASSIF	597 566 161	581 189 074

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019			2018
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes acquises	37 255 514	-13 542 911	23 712 603	23 177 246
Primes	37 994 997	-13 542 911	24 452 086	23 460 372
Variation des primes non acquises	-739 483	0	-739 483	-283 126
Produits des placements alloués	2 855 098		2 855 098	5 719 049
Autres produits techniques	251 232		251 232	298 984
Charge des sinistres	-12 256 061	6 790 438	-5 465 623	-11 524 038
Prestations et frais payés	-7 669 861	1 958 718	-5 711 142	-7 447 647
Charge des provisions pour sinistres	-4 586 200	4 831 720	245 520	-4 076 391
Charge des autres provisions techniques	-354 300	208 495	-145 805	636 030
Participations aux résultats	0		0	0
Frais d'acquisition et d'administration	-8 340 029	3 711 560	-4 628 469	-4 416 778
Frais d'acquisition	-3 270 862		-3 270 862	-2 858 736
Frais d'administration	-5 069 167		-5 069 167	-4 502 621
Commissions reçues des réassureurs		3 711 560	3 711 560	2 944 579
Autres charges techniques	-3 361 006		-3 361 006	-3 414 001
Variation de la provision pour égalisation	0		0	0
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	16 050 448	-2 832 417	13 218 031	10 476 494

COMpte DE RÉSULTAT TECHNIQUE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
Résultat technique de l'assurance non vie	13 218 031	10 476 494
Produits des placements	7 278 948	14 350 977
Revenus des placements	4 403 327	4 185 903
Autres produits des placements	1 060 571	591 400
Produits provenant de la réalisation des placements	1 815 050	9 573 674
Charges des placements	-2 655 442	-2 172 178
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-1 203 222	-734 698
Autres charges des placements	-1 243 113	-1 313 861
Pertes provenant de la réalisation des placements	-209 107	-123 620
Produits des placements transférés	-2 855 098	-5 719 049
Autres produits non techniques	698 735	734 866
Autres charges non techniques	-2 081 826	-1 954 425
Résultat exceptionnel	70 753	-1 981 748
Produits exceptionnels	72 939	77 233
Charges exceptionnelles	-2 186	-2 058 981
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les bénéfices	-7 860 274	948 616
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 813 827	14 683 552
CORRECTIONS RÉSULTAT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	0	0
RESULTAT NET CONSOLIDÉ	5 813 827	14 683 552

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
Engagements reçus	158 851 567	153 089 113
Entreprises d'assurance	158 851 567	153 089 113
Autres entreprises		
Engagements donnés	173 957	164 847
Entreprises d'assurance	173 957	164 847
Autres entreprises		

ANNEXES

ANNEXES

L'ensemble des annexes financières et comptables au présent Rapport, hors Bilan et Comptes sociaux, ainsi que le Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés 2019 et les annexes correspondantes, sont disponibles en ligne, dans votre espace personnel, accessible depuis le site www.cgpa.fr.

Conformément à l'article R322-61 du Code des assurances, ils seront adressés sur simple demande écrite à :

- ▶ CGPA - 125 rue de la Faisanderie
CS 31666
75773 PARIS CEDEX 16
- ▶ info@cgpa.fr



**Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances
et soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
4 Place de Budapest CS 92459 – 75436 Paris Cedex 9)**

Siège social : 46 rue Cardinet – 75017 Paris
Lieu d'exercice : 125 rue de la Faisanderie CS 31666 – 75776 Paris Cedex 16

SIRET N° 784 702 367 00037 – Code APE 6512 Z

www.cgpa.fr